



vacances-adaptees.ufcv.fr

L'UFCV RECRUTE

**DES ANIMATEURS ET DES DIRECTEURS DE SÉJOURS
POUR ADULTES ET ENFANTS HANDICAPÉS MENTAUX**



**FORMATION
ASSURÉE**

©iStock

**Séjours de 5 à 12 jours (entre le 22/12 et le 2/01/18)
à la mer, à la montagne, à la campagne (contrat CEE)
Contact : 05 61 12 58 11 ou sabrina.petit@ufcv.fr**



PROFIL DES ANIMATEURS ACCOMPAGNATEURS ET RESPONSABLES DE SEJOURS ADAPTES ADULTES

OBLIGATOIRE	SOUHAITE
<ul style="list-style-type: none">➤ Motivation➤ 21 ans, Permis B➤ Pour les responsables de séjour : Connaissance du public et expérience de l'animation en centre de vacances obligatoires	<ul style="list-style-type: none">➤ Expérience en animation➤ Expérience avec le public.➤ BAFA (BAFD pour les directeurs)➤ AFPS ou PSC1➤ Projet dans l'action sociale

SALAIRES ET FONCTIONS

Animateur accompagnateur :

Salaire : 35 €/jour ou 37 €/jour (pour les conducteurs)

Fonctions : Encadrement et animation de la vie quotidienne (aide aux repas, toilettes, distribution des médicaments...), Animation et projets d'activités, Rôle technique (entretien, confection des repas, véhicules.....)

Responsable de séjour :

Salaires : 50€ / jour ou 52€ par jour (pour les conducteurs)

Expérience de l'animation en centre de vacances et expérience avec le public obligatoires

Fonctions : Conception et suivi du projet de séjour, Gestion (équipe, budget...) Animation, Encadrement de la vie quotidienne, Communication avec l'organisateur, les familles, les institutions

CURSUS DE RECRUTEMENT

